

RAPPEL DES TRAVAILLEURS

De chacun selon ses forces
A chacun selon ses besoins.

DES VILLES ET DES CAMPAGNES

Organe de la Fédération Ouvrière Socialiste de la Côte-d'Or
PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

La Terre au Paysan

La Machine à l'Ouvrier.

REDACTION - ADMINISTRATION

DIJON - Place du 1^{er} Mai, 5 - DIJON

Les manuscrits, insérés ou non, sont détruits

On s'abonne sans Frais dans tous les bureaux de postes

10 CENTIMES

LE NUMÉRO

ABONNEMENTS

Un an, 5 fr. — Six mois, 2 fr. 50, payables au bureau du journal.
Les frais en sus pour recouvrement par la poste
L'abonnement est payable d'avance et se continue jusqu'au refus du journal

ANNONCES

La Ligne, 25 cent. En réclame, 40 cent. Les annonces commerciales se traitent de gré à gré

A LA MARINE

Pour les électeurs républicains qui croient naïvement avoir sauvé la République aux élections dernières, en envoyant à la Chambre une majorité républicaine, la séance du vendredi 13 novembre doit leur donner singulièrement à réfléchir.

Par la loi du 10 décembre 1900, le Parlement avait voté un programme de constructions navales, pour la modeste somme de 762.212.000 francs ; ce programme comprenait notamment la construction de six cuirassés, et devait être terminée avant le 31 décembre 1906. Deux d'entre eux furent mis en chantier en 1901 ; pour les quatre autres, comme le budget de 1902 se bouclait fort mal, la Commission du budget ne voulut inscrire aucun crédit affecté à leur construction, mais les patriotes de la Chambre ne s'embarassèrent pas pour si peu ; et, malgré les efforts de Pelletan, ils firent voter, en fin de session, par la Chambre, un amendement, accepté du reste par le Sénat, ainsi conçu :

« Ajouter à l'état H, trois cuirassés d'escadre pour la préparation et le lancer des commandes ».

Il n'y avait pas de crédits au budget pour ces cuirassés, pas un sou de disponible en caisse ; au contraire, les recettes étaient inférieures aux prévisions et on se trouvait en présence d'un déficit considérable.

Qu'importe !

Il était procédé, dans toute la France, à des élections générales qui pouvaient changer l'orientation politique et économique du pays ; est-ce que cela pouvait influencer en rien sur les affaires de la marine ?

Elle devait dépenser 762.212.000 fr. en six ans et il n'y avait pas de temps à perdre.

Le ministère était démissionnaire. Quand un maire, dans une commune quelconque est démissionnaire, il se borne à expédier les affaires courantes en attendant la nomination de son successeur ; ici, M. de Lanessan, sans doute pour éviter cette besogne ennuyeuse à son successeur, s'empressa de « lancer les commandes » de ses trois cuirassés, et le 21 mai 1902, il passait les marchés avec les différents fournisseurs.

Il était question, à cette époque, de mettre Pelletan à la marine ; on le savait hostile aux cuirassés, mais une fois les marchés passés, on pouvait le laisser nommer ministre sans inconvénient, il n'aurait plus qu'à payer.

Et remarquez que ceci prouve jusqu'à l'évidence le patriotisme et le désintéressement des fournisseurs.

En effet, ceux-ci, en passant leurs marchés, savaient parfaitement qu'il n'y avait pas de crédit au budget de 1902, que le budget de 1903 serait difficile à équilibrer et que, peut-être, ils ne pourraient être payés qu'en 1904. Cette fâcheuse perspective ne les a pas effrayés un seul instant, ils veulent la France torte et puissante et ils sont disposés à lui faire tout le crédit qui sera nécessaire... en leur en payant les intérêts bien entendu.

M. Pelletan qui est, comme chacun sait, un esprit grincheux et un empê-

cheur de danser en rond, a prétendu, le méchant homme, qu'on s'était moqué de lui et qu'on avait sacrifié les intérêts du pays aux intérêts de certains gros fournisseurs ; et il a donné l'ordre de suspendre les commandes.

Grand émoi dans le monde... patriotique ; oh ! ce ne sont pas les fournisseurs qui se plaignent, ils sont bien trop désintéressés pour cela ; mais ce sont les ouvriers ainsi privés de travail, et c'est, par dessus tout, la défense nationale compromise....

Et voici l'interpellation Chaumet.

Pelletan, lié par la solidarité ministérielle, n'a pas osé dire qu'il fallait déchirer le programme ruineux de 1900 ; il s'est engagé à l'exécuter... quand la Chambre lui en fournira les moyens, c'est-à-dire les millions ; mais il a démontré ce qu'on abrite derrière les grands intérêts de la patrie, il a donné, au grand mécontentement d'une bonne partie de la Chambre, l'état de prospérité très suggestif des maisons de blindage, lequel s'établit de la façon suivante :

« Pour quatre de ces maisons, le capital versé valait, à la fondation, 45 millions ; il était monté, en 1885 à 76 millions ; de 1895 à 1899, il est monté à 154 millions, doublant ainsi en quatre ans. »

Cela gagne davantage que de faire des vignes à Chenôve ou du blé à Chevigny.

On pourrait rechercher les causes de cette prospérité quelque peu exagérée dans ce fait que les ingénieurs de l'Etat, chargés du contrôle des fournitures de ces maisons, deviennent généralement, après quelques années de contrôle, directeurs de ces mêmes maisons ; eh bien ! pas du tout ; au contraire. Ces ingénieurs deviennent d'autant plus facilement directeurs qu'ils ont contrôlé plus sévèrement. C'est à n'y pas croire, mais il paraît que c'est comme cela.

Croyons-le donc. M. de Lanessan ayant terminé sa réplique par le couplet patriotique aussi habituel qu'obligatoire, recueillit les applaudissements des trois quarts de la Chambre et la question a été renvoyée à la Commission du budget chargée ainsi de trouver « les voies et moyens » c'est-à-dire les 762.212.000 francs auxquels ont droit les fournisseurs de la marine.

Moyennant cette petite somme, ils nous laisseront tranquilles pendant six ans ; M. Pelletan, ayant ainsi les mains liées, pourra même rester encore ministre.

Et puis, pour donner satisfaction à celui-ci, qui empêche d'étudier un nouveau programme conforme à sa manière de voir et qu'on mettrait à exécution en 1907 ?

La défense de la patrie, voyez-vous, ainsi comprise et monnayée, il n'y a que cela de vrai.

Aussi, les défenseurs sont-ils nombreux, très nombreux au Parlement.

A qui le tour maintenant ?

BOUHEY-ALLEX.

Nous rappelons à nos Correspondants qu'il est absolument urgent d'envoyer leur copie avant le mercredi soir.

Vers les milices

Le travail parlementaire a des lenteurs décevantes ; il y a quelque mois, une agitation s'était produite sur la réduction de la durée du service militaire : l'accord semblait s'être fait entre tous les républicains pour réclamer le service de deux ans. La question n'est pas encore résolue aujourd'hui et l'opinion publique, détournée presque exclusivement sur la question cléricalle, semble s'engourdir et oublier les points essentiels des programmes radicaux et socialistes des élections dernières : retraites ouvrières, impôts sur le revenu et loi militaire.

La loi militaire appelle cependant une réforme immédiate.

Les conscrits viennent de rentrer dans les casernes et, une fois encore, on va voir les fils de la bourgeoisie libérés au bout d'un an, tandis que leurs camarades du peuple demeuront deux années supplémentaires sous les drapeaux.

Nous ne pensons donc pas qu'il faille laisser s'assourdir l'agitation sur la réduction du service, et nous choisissons l'heure du départ de la classe pour ramener l'attention des militants socialistes ou républicains.

Au mois de juin dernier, un capitaine publiait dans les *Pages Libres*, à ce sujet, une étude vigoureuse, d'autant plus intéressante qu'elle était par un homme au courant des difficultés techniques, elle ne peut pas être taxée d'utopie.

« Nous souffrons, dit le capitaine F., d'hypertrophie militaire, parce nos hommes d'Etat se sont abandonnés avec trop de confiance à des généraux rétrogrades, nullement pénétrés des nécessités modernes et des progrès sociaux. »

Il est temps de réagir et de comprendre enfin que nous avons fait fausse route, qu'il n'y a plus lieu d'agiter comme une menace le fantôme des effectifs pour empêcher la réduction si urgente du service militaire ou ne la proposer que sur des bases antidémocratiques et dangereuses.

En effet, la durée de l'instruction des troupes peut être considérablement réduite.

L'esprit militaire, dit-on, en souffrira. En quoi consiste, au juste, ce fameux esprit militaire ? « S'il consiste en un goût, en une vocation très prononcée, pour la guerre et ses aventures, dans la satisfaction de se croire supérieur aux autres citoyens et dans la fierté de s'en distinguer par l'uniforme, nous n'aurons qu'à gagner à sa disparition. S'il n'est autre que le sentiment du droit collectif et du devoir personnel, de la solidarité nationale et de la mission individuelle aux intérêts généraux, pourquoi employer cette épithète de militaire ? Pourquoi parler de vertus militaires ? Le courage, le dévouement, l'abnégation, l'endurance, la fermeté, sont des vertus civiques dont tout citoyen a l'occasion de faire preuve aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre. »

Quant à l'enseignement technique, il suffit d'avoir passé par la caserne pour savoir qu'en six mois le soldat apprend tout ce qu'il saura jamais. Passé ce temps, d'ailleurs, il s'embusque, devient tambour, cordonnier, garçon de cantine et surtout ordonnance. Seuls, les moins dégourdis ne parviennent pas à se caser. Quand il est libéré, au bout de trois ans, le soldat sait souvent moins bien manier le fusil qu'au bout de la première année. Il est vrai qu'il a appris à porter le panier de madame la capitaine, à promener son chien et à torcher des bébés, ou, tout simplement il a appris la paresse et oublié son métier.

Reste la question des cadres. Impossible, prétend-on, de former des sous-officiers en deux ans. Déjà, aujourd'hui, avec trois ans de service, on a recours aux rengagés. Avec le service de deux années, il faudra en multiplier le nombre.

A cela, on peut faire une double réponse : d'abord, dans la loi actuelle, les jeunes gens les plus capables de fournir des sous-officiers sortent du régiment au moment où ils pourraient porter les galons. « Les dispensés actuelles ont tari la véritable source des sous-officiers en accordant des

privileges à ceux qui, au contraire, devraient le plus de sacrifices à la patrie : noblesse oblige ! Elles ont faussé l'esprit de notre jeunesse intellectuelle en la poussant à échapper au service militaire, alors que par sa situation sociale elle doit constituer la plus solide base de notre système de défense. »

D'autre part, la routine seule allonge, aujourd'hui le temps nécessaire pour obtenir les galons. Deux jeunes gens sortent en même temps du lycée. L'un entre à Saint-Cyr ; au bout de deux ans, il est sous-lieutenant. Son camarade, souvent plus intelligent et plus instruit que lui, passe par les casernes et fait 3 ans. Il sera sergent, au plus tôt, au bout d'un an. Les galons de sergent-major lui seront peut-être donnés le jour de sa libération ; il est impossible qu'il s'élève aux sommets où plane l'adjudant.

Aqui fera-t-on croire qu'on puisse faire un officier en deux ans et que ce temps soit insuffisant pour former des sous-officiers ?

« Sachons comprendre, aujourd'hui, conclut le capitaine F., que l'armée active doit être une grande école militaire, où tous les citoyens, dans le moins de temps possible, mais dans un délai égal pour tous, seront tenus de s'instruire complètement dans le métier des armes. »

« Le moins de temps possible, disons-nous. Il est en effet difficile de fixer aujourd'hui, définitivement, la longueur de cette durée. Nous devons nous plier aux exigences de la loi d'évolution qui régit toutes nos institutions et nous conformer, pour faire œuvre durable, au courant général des idées actuelles. A la suite des récentes discussions du Parlement, il est clair que la seule solution capable d'aboutir en ce moment est celle du service de deux ans. Elle permettra, d'ailleurs, à brève échéance, l'adoption du service de dix-huit mois par l'appel en deux échelons égaux et à six mois d'intervalle, du contingent annuel. Cette dernière solution aura l'avantage de donner toujours le même effectif sous les drapeaux et d'avoir des anciens soldats pour instruire les jeunes. »

On peut espérer, par la suite, la réalisation du service d'un an et l'organisation des milices nationales, à moins que les peuples, devenus tout à coup plus sages et plus épris de justice, ne comprennent la barbarie et l'horreur de la guerre. »

Nous nous associons, de tout cœur, à de semblables idées et nous espérons que les conscrits de cette semaine se verront rappelés dans leurs foyers plus tôt qu'ils ne le pensent et que la loi de réduction du service militaire sera votée assez rapidement pour qu'ils en puissent profiter.

L. R.

En avant pour le pain et la liberté pour tous

Qu'ils sont doux, tolérants, bons, ces rudes ouvriers.

Ils gemissent sous le joug de l'esclavage moderne, et cependant ils sont déjà contents, quand cet esclavage n'est pas trop cruel.

Chaque homme a le même droit d'être libre, et cependant ces ouvriers sont contents quand on ne leur prend pas toute leur liberté.

Chaque homme a le même droit de jouir des produits du travail social, et cependant ces ouvriers sont contents quand ils ne crèvent pas de faim, quand on leur laisse assez pour ne pas mourir, car la part qu'ils reçoivent n'est pas assez pour vivre convenablement.

Oui, c'est bien curieux, d'entendre des esclaves, dire, non pas : laissez-nous la liberté, mais seulement : laissez-nous esclaves pendant huit heures par jour.

Huit heures par jour... Oh ! c'est impossible, ce sera la ruine de l'industrie ! Mais l'industrie s'est ruinée déjà tant de fois, chaque loi protectrice du travail l'a causée cette ruine, et elle vit toujours et bien plus forte que jamais.

Voyez-vous bien que la bourgeoisie s'empare déjà de l'idée de la journée de huit heures ?

Est-ce par sympathie pour les ou-

vriers, qui souffrent tant pour un surplus de travail qui surmonte la force humaine ?

Est-ce par un sentiment noble, qui défend de sacrifier les hommes pour la production ?

Mais non, ce ne sont pas les idées qui régissent le monde, mais l'intérêt. Quand l'intérêt demandait l'abolition de l'esclavage, les plus habiles parmi les exploités insistaient sur ce point. La force de l'homme soit disant libre fut beaucoup moins chère que la force de l'esclave, pour lequel on avait payé au marché, et c'est pour cela qu'on a aboli l'esclavage.

Quand l'intérêt de l'entrepreneur exigera une journée de huit heures, alors elle viendra vite.

Il semble que les progrès de l'industrie, rapides qu'ils sont, ont atteint une telle hauteur, qu'une journée de huit heures n'est plus nuisible, au contraire avantageuse, et c'est pourquoi les plus habiles entre les bourgeois commencent à l'introduire dans leurs fabriques et ateliers.

Ils ont peur. Et pourquoi ? Parce qu'ils comprennent très bien, que quand les ouvriers ont eu du succès par une attitude vaillante et unie, quand leurs yeux sont ouverts de sorte qu'ils ne laissent pas tout à leurs maîtres, excepté le travail, alors ils donneront cette journée, et autrement pas.

Oh ! quel féroce jeu joue la classe régnante en fondant son bonheur, sa suprématie sur le massacre de milliers d'êtres. Oui, des milliers, même des millions. Veut-on connaître le nombre des morts sur le champ de l'industrie ? Entendez bien. Le nombre des habitants ne l'Europe est d'environ 350 millions. Si la mortalité était réglée comme dans les classes dirigeantes, elle serait annuellement de cinq millions d'individus. Et en réalité elle atteint le chiffre formidable de quinze millions. On s'est restés ces dix millions au-dessus du chiffre normal ? Ils sont tués, massacrés par l'industrie de notre siècle civilisé ! Dix millions par an... qu'est-ce que signifient les hécatombes des anciens temps en comparaison de ce fait simple ?

Et quand l'humanité demande aujourd'hui : « Caïn, où est ton frère ? » Il répond comme son ancêtre du même ton : je ne le sais pas, suis-je le gardien de mon frère ?

Oui, c'est toujours Caïn qui tue son frère.

Quand finira ce jeu meurtrier ?

Non pas quand la bourgeoisie, par crainte de perdre tout, sera indulgente, en donnant la réglementation légale de la journée de huit heures — car le travail intensif, qui en est la conséquence fatale, n'est pas moins meurtrier mais quand le prolétariat conscient enfin règlera lui-même le travail. Alors on dira : nous ne voulons pas de l'esclavage du tout, ni de dix, ni de huit, ni de six, ni de quatre heures, nous voulons la liberté intégrale, et nous ne nous reposerons pas avant qu'elle soit conquise.

Notre devise doit être : Nous nous révoltons !

Et sous le drapeau rouge, teint du sang de nos frères et de nos sœurs qui tombent en masse à côté de nous, nous marcherons en avant comme rebelles, et nous allons pratiquer le mot : vaincre ou mourir. Vous comprenez bien que la bourgeoisie ne connaît pas de clémence. Notre triomphe est sa défaite. C'est pourquoi nous nous préparons pour la lutte pour la vie ou pour la mort. Est-ce que 1848 et 1871 n'ont pas témoigné que la bourgeoisie ne connaît pas de clémence ? Eh bien ! sachons que quand la lutte commence, cela sera, tout ou rien !

Ne tombant pas vivants sous les mains de nos bourreaux, qui nous maltraiteront comme ils l'ont fait avec nos frères et nos sœurs, après la Commune. Sachons que la proclamation des droits de l'homme et du citoyen nous donne seulement un droit sur le papier ; non, chaque homme a autant de droit qu'il a de force, et c'est pourquoi nous prendrons soin d'être les plus forts, alors nous prendrons notre droit, c'est-à-dire le bien-être, la liberté, la paix. La conquête du pain sera la conquête de la liberté. En avant pour le pain et la liberté pour tous.

F. D. N.